



© Arch. Dép. Meurthe-et-Moselle 1 Fi 122

DÉPOSÉ Chemin de fer

CANTONS ET SECTIONS DE LA VILLE

CANTON EST. — 1^{re} Section : Caserne Sainte-Catherine, Ecole Perseval, Cathédrale, Evêché, Jardin Botanique, Hospice des Orphelins, Place d'Alsace.
CANTON SUD. — 2^e Section : Hôtel de Ville, Hôtel Saint-Julien, Théâtre, Casino des Familles.
CANTON OUEST. — 4^e Section : Église St-Nicolas, Hospice des Orphelins, Maison de correction, Maison de Secours, Salpêtrière.
5^e Section : Hôpital militaire, Mont-de-Piété, Église Saint-

Sébastien, Temple Israélite
6^e Section : Université, Bibliothèque, Lycée, Temple protestant, Eden nancéien, Église St-Léon et St-Mary
CANTON NORD. — 7^e Section : Arc de Triomphe, Église St-Ép., Palais du Gouvernement, Cour d'appel et Mairie de Justice, Tribunal civil et de commerce.
8^e Section : Gendarmerie, Église des Cordeliers, ancien Arsenal, Caserne de la Citadelle, Église St-Vincent-St-Fiacre.

NANCY. — Typ. et Lith. H. CHRISTOPHE

